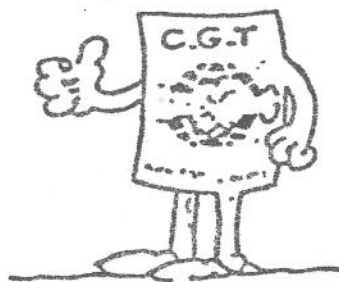


SNTRS



informations

**Bulletin de liaison du Syndicat
National des Travailleurs de la
Recherche Scientifique C.G.T.**

édité par nos soins

25, RUE DES CHEVREUSE 91 400 ORSAY TEL. 69.07.60.13.

C.P. N° 50099 - Directeur de la Publication : A. MONTINTIN

Supplément au N° 4

8 FEVRIER 1988

S.N.T.R.S. INFO.

FLASH

Spécial INSERM.

A TOUS LES ADHERENTS

Résultats CAP

<u>SOMMAIRE:</u>	
PAGES 2-5	RESULTATS DES CAP INSERM 1988 (session du 1er au 4 février 1988.
PAGES 6-8	COMPTE RENDU DE L'ENTREVUE AVEC LA DIRECTION INSERM DU 25 JANVIER 1988.
PAGE 8	v.o IMPOTS

Nous publierons les résultats des CAP des AGA 2 INSERM
dès que nous les aurons reçus.

RESULTATS DES CAP INSERM 1988

(session du 1er au 4 février 1988)

IR 1

ECHELONS ACCELERES

DOSTATNI Paulette
ICHOU Denis

IR 2

ECHELONS ACCELERES

RACHMAN Flore
LADEVEZE Mireille
MORET Jean Marie
BAZIN Jean Pierre
LECHENE Paulette
CAMBIER Danielle
KORNPORST Michel
PASSET Jean
NEUMANN Marie-Rose
BURGER Dominique

BAILLY Gilles
CHEVANCE BOIS FLEURY Anne Marie
MONNOT Paulette
COLLET Anne
AMBROSELLI Claire
SOZANSKI Pierre
BOURGEOIS ESPINOZA Francine

IE 2

ECHELONS ACCELERES

MASSON Claude
BINGHAM Annie
PRIAM Mirette
SULPICE Jean Claude
RABARISON Yvonne
QUINTANA Maria
SALERS Paul
BLANCHARD Odile
DRIAN Marie Jeanne
COUPRIE Jeannine
CORNEC Michèle
PUEL Daniel
PEISTER Michèle
DEBILLY Gabriel
GUEROLD Bernard
SEGUIN Solange
BORREDON Josiane
GEBHART Daniel
DRIANCOURT Catherine
ANEIP Bernard
OBERT Bernadette
ARDOUIN Bernadette
LORINET Anne Marie
CREUZET Claudine
ROUCHE Andrée
BROSSETTE Nicole

DUROS Chantal
GRELLIER Joël
GROSSETETE Jeannine
FONDANECHÉ Marie Claude
DOYENNETTE MOYNE Marie Agnès
AUFFREDOU Marie Thérèse
DEVELAY Georges
PANIGEL Jeanne
MARILLER Marcel
BIELAKOFF Josette
BONNET Jean Claude
VARLET Paule
REGNAULT Monique
DEL RUE Gérard
PINHAS Nicole
CHARTIER Liliane
DUNDA Olga
HENZEL Daniel
JOLIV Michèle
LENDORT Nicole
VIDAL CHICOT Danielle
MICHEL Robert
AUFFRET VAN DER KEMP Patricia
WOLF Annie
BERNARD Patrice
CHEVALIER Annette

IE 2

CHANGEMENT DE GRADE (accès à 1ère classe)

VINZENS François
BOURUT Charlotte
MENNESSON Jean François
HUEL Christiane
BRUN Jean Louis
RICHARD Marie Hélène
ECHALLIER Jean François
GUILLIAUMET Philippe
BOUSSIOUX Anne Marie
MAIGNE Joëlle

GALANS Colette
CHENU Evelynne
GALLISSOT Marie Claude
GEORGE Francoise
MERME Henri
LAJUNIE Roland
HERZOG Jeannine
ROUBAN Anne
OSOROVITZ Isabelle
WICEK Denise

EHELONS ACCELERES

BANSARD Jean Yves
BOHN Brigitte
BRAMI Mona
CLEMMENT Danièle
DE NOBILI Olga
HENRI Annie
LEFEBVRE Francoise
MARTINI Andréa
MONGE Madeleine
MUFFAT JOLY Martine
POLGE Catherine
PRUNIER Marie Louise
RIGHENZI Simone
SIRY Patrice

I.1

EHELONS ACCELERES

FRANCO MONTOYA Laure
CONTRERAS Isabelle
DELLA VALLE Véronique
KOZIEL VIGNERON Violette
WAUTIER Marie Paule
GUIRAUD Martine
BOS Mireille
BLANCHARD M.Chantal
BUYS Bruno
FEBVRET Aude
BALBONI Ginette
MAILLARD Francoise
BEGUE Marie Bernadette

BERTUIT Josiane
BOURGET Chantal
BRINGUIER A.France
DELPECH Georgette
FALIGHERO Janine
KERNEMP Robert
LEVI Marie Hélène
MEYER Christine
MORIN Joëlle
ORYSZCZYN Marie Pierre
PRUDHOMME Dominique
RAPP Maryse
SECCO Claude

RABILLOUD Rachida
CHAFEY Philippe
MONGIAT Francoise
JOURDAN Michel
MAURET J.José
NAKACHE Patrick
GAGNERAULT Marie Claude
MUZEAU Francoise
GUILLAUMOT Patricia
PASQUIER Régine
GROS Francoise
LE CUNFF Martine
LANKAR Danièle

I.3

EHELONS ACCELERES

BORDENAVE Janine
BERNIGAUD Annie
DAVIAUD Danièle
LAFLEURIEL Bernard
GIRR Maryse
DHENNIN René
GROSS M.Sylvie
THIL Claire Lise
TURPIN Maximilien
MASSET Annick
MAYOT Laurent
GALINDO Jean Remy
RAGUENEAU Marquerite
NICOLET Jocelyne
DOUCET Chantal
CARRIER Jean Luc
OLIVE Lucienne
KURCENICZ Irène
KAYSER Christine
ESCLAPEZ RAIMBAULT Francoise
GUIDASCI Simone
DOUCET Sabine
ROBIN Philippe
ASENSIO Marie Jeanne
MODROWSKI Dominique
MASSE Jean Marc
BRUNET Pascal
ALARY Cécile
DUCOURBOULE Marie Paule
FUCHEY Claudette
GUGLIELMI Laetitia
DOIGNON Isabelle
RAUCH Claudine

I.3

CHANGEMENT DE GRADE (accès à 2ème classe)

MEUNIER Denise
GHEMBAZA Thérèse
CORBAZ Jean Marie
GOUET Elisabeth
BRUGERIE Eliette
REY Colette
MARAIS Jacqueline
MARNE Marie José
BOUSSARIE Liliane
BESSE Jeannine
GIRARD Francoise
COET Hervé
SEURIN Danièle
DUSCH Martine

CHEVALLAY Martine
HERY Christiane
DEMIIGNON Josiane
BEZIAN Agnès
BOERKMANN Paulette
GRANDJON Danièle
COULON Monique
CHEREL Ghislaine
AROUS Nicole
LECOQ Danièle
DANTI Michel
DROESCH Suzanne
HOUDOT Anne Marie
FAGOT-REVURAT Pierrette

CHANGEMENT DE GRADE (accès à 1ère classe)

VITRE Marie Thérèse
PERRIN Raymonde
RODRIGUEZ Jean

HERVE Jean
LE GAL Denise

CHANGEMENT DE GRADE (accès à 1ère classe)

SILVESTRI Catherine
FRACCARO Yvette
DULAC Anne-Marie
THEVENOT Hélène
SEGUY Yvan
GIRARDET Francoise
FERARD Léonie
BLONDE Mireille

VERMEEREN Joëlle
PORTHAULT Francoise
STOLL Suzanne
MORLET Michèle
HUE Janine
BEYER Roger
MESCATULLO Raymond
ESPINASSE Raymond

ECHELONS ACCELERES

TOULLIER Anne Marie
SAUVADET Marguerite
ALLOING Sylvie
APPOLINAIRE Sylvie
ROCH Josette
HENNET Nelly
HOUVENAGHEL Marie
GARNIER Alain
FEUGA Michel
LEGENRE Yvonne
GUERE Marie Thérèse
ALEXIU Valentina
DREYER Marie Louise
ARMAND Jacqueline
CHAMRON Francoise
LE MOULLAC Béatrice
BELLOC Isabelle
DONAT Marie Claude
NOME Francoise
WELLER Christian
BARRERE Jacques
HULIN Philippe

ROBILLARD Jacques
PIERSON Pascale
FONT Laurent
MORTUAIRE Marlène
ROUZAUT Solange
COLLOVA Ginette
DELAQUERIE Claude
LE GALLUDEC Gisèle
ARCHEVEQUE Adèle
JUAN Lucienne
CHABANNE Bernard
SAHUQUILLO MÉRINO Josiane
DERHY Marie Laure
WATELIN Thierry
ZANGNI Pascale
DE LA FOATA Hervé
SALMON Georges
BARBAT Christiane
BARRAL Marie
TAUBERT Serge
GLAVIEUX Corinne

ECHELONS ACCELERES

BIGUERIE Michel
BELOT M. Pierre
GAUMAIN Agnès
MOUZAN Suzanne
POLOMAT Venise
MESLIN Nelly
GAREL Bernadette
ROGER Denise
DENYS Jacqueline
BERLY René
BARENTON Brigitte
FORTOLAN Ghislaine
JOBIC Huguette
NESTORINE Aude
HAFFEN Claudia
JACQUET Chantal
MORTELEC Viviane

CROQUIN Annie
CREPE Fernande
SEGOVIA Berta
VIZIER Lucienne
LANGLAIS Annick
GAGNANT Alfreda
BELHADENE Nathalie
HERNAND Alain
CHEVALIER DIARD Patricia
VU Hien Khanh
FILLIOUX Chantal
LUNEL Ginette
MILLERIOUX Sylvie
BARAL Viviane
SERINDAT Christian
HAMMOUIN Tussadit

CAR

LA COMMISSION PARITAIRE N'A PAS SIEGE FAUTE DE CANDIDATS POSSIBLES
AUX AVANCEMENTS.

AAR 1

ECHELONS ACCELERES

KURAL Roxane
THORVAL Bernadette

SAR 1

ECHELONS ACCELERES

BIEGEL Josiane
SCHARAFAN Nelly
GIRAUD Edith
LHENRY Denise
GRANDIN Danielle

STIENNE Sylvie
GABRIEL Danielle
POEUF Marie Christine
VOISIN Marie Hélène

AAR 2

ECHELONS ACCELERES

CARIOU Pascale
STRAEHLI Patrick
PAUL Martine

CHANGEMENTS DE GRADE

SICRE Alain
BORDES Marie France

OBSERVATIONS:

-Questions préalables posées en séance par Alain Bordes:

- 1 Faire en sorte que délais pour les élus soient corrects
- 2 Quelle règle s'applique pour les avancements d'échelons ?
Réponse: celle du texte Fonction Publique, c'est à dire que le nombre possible d'avancements est calculé à partir des effectifs réels du grade moins les fonctionnaires ayant atteint le dernier échelon du grade.

Alain Bordes demande que soient communiqués les effectifs.
L'Administration accepte.

- 3 Quand auront lieu les changements de corps au choix et sur quelle base ?

Réponse: après les examens de sélection professionnelle (proposition de l'Administration: grouper pour l'examen de sélection professionnelle 86-87 et 87-88). Le calcul des possibilités se fera sur le nombre de recrutements effectués au titre des concours externes et internes non dérogatoires...

- 4 Quid de la carrière d'agents dont les dossiers n'ont pas été trouvés par les élus ? Ils sont contractuels.

Cela concerne 2 agents comptables secondaires

1 ADR de Strasbourg

celui de Toulouse pour lequel il a été précisé que sa rémunération avait été ajustée en fonction de la carrière que lui aurait procuré son corps d'origine !!

SAR 3

ECHELONS ACCELERES

ARMANSIN Michèle siège
FIET Mauricette ADR 15
KLEINBAUER Dominique siège
BARRIOS DA ROCHA Francine ADR 19
FRANCOIS Marie ADR 05
NOLAIS Michèle siège
ROBERT Brigitte siège
BARA Josiane U 254
MATHERN TOCHON Ariel U 164
GOTTIEB Christian ADR 19
HOCQUETTE Reine U 56
TACHE Joëlle siège
MICHEL Danielle U 31
VALPRED A Bernadette U 262
MAUCHARD Mireille isolée
MALFOID Patrice siège
BADJI Maryse ministère

CHARDARE Dominique isolée
MORIN Isabelle ADR 02
ROSARIO Lydie U99
CALLIAT Jacqueline isolée
NAQUET Sylvie U 287
DION Stéphane ADR 17
REBIJOU Catherine U 248
DELENA Martine isolée
BAJOLLE Maryline siège
BENVENUTO Pascale siège
CHARRÉ Micheline U 253
AUCOUTURIER Yvette U 304
LAYANI Josette siège
DARTOIS Chantal U 188
RUCORT Marie Thérèse siège
MARTIN Marcelle sc2

SAR 3

CHANGEMENT DE GRADE (accès à 2ème classe)

IDIART Marie France siège
MOREL Gérard siège
NEANT Pierrette U 224
POIDEVIN A. Christine U 13
ROVAIS Monique U 306
PELLERIN Claude siège

DERRIEN Danielle x ADR 12
GOMEZ FUENTES Jeannine U 172
GRAFF Yveline siège
ANDRE Maryvonne U 49
THOMAS Nadine U 143
BERNEAU Françoise U 32

AJA 2

ECHELONS ACCELERES

VIVIERS Claudine
REGNAULT Jacqueline
CARPENE Véronique
PIEL Liliane
GODARD Brigitte
POUSSIERE Evelynne
PASQUIET Evelynne
VICENS Brigitte
VERMEULEN Martine
MINZIERE Noëlle
LHABASTRES Jocelyne
SCHMALTZ Nicole
ROUSSEY Monique
COUET Marie Christine

DECAUDIN Marie Pierre
VISUS Brigitte
ROTELLA Lucienne
GOUIN Brigitte
FOURNERET Christine
ALVES Sylviane
ANGELINI Danièle
CREPIAT Marie Noëlle
JUVENAL Dany
GARCIA Marie
RENAUX Bernard
FARNY Patrick
LE BRUN Béatrice

COMPTE RENDU DE L'ENTREVUE AVEC LA DIRECTION DE L'INSERM DU 25 JANVIER 88.

Dans le cadre des rencontres régulières, la Direction nous a reçus le 25 janvier 1988. Notre délégation était composée de D.LAGRANGE, A.BERTAULT et J.ANDREANI et pour l'administration, de Mr LAZAR, Mr DODET, Mme d'ARGOUGES.

Nous avons abordé la réunion sur les missions à l'INSERM et fait part de nos inquiétudes sur leurs évolutions, en particulier sur la difficulté de concrétiser l'amélioration des soins grâce aux recherches de base et clinique et la politique gouvernementale d'abaisser les coûts de santé.

Bien que dépassant la politique de l'organisme, Mr LAZAR était assez d'accord sur nos préoccupations qu'il définit comme "Insuffisance du suivi des recherches" et se propose d'en faire un thème des réflexions qu'il doit avoir prochainement avec Mme BARZACH. Il estime important d'arriver à avoir un bon outil pour faire une bonne évaluation qui pourrait avoir force dans les milieux concernés (essentiellement praticiens).

Nous lui avons transmis nos critiques sur les procédures et les débats du Conseil Scientifique (Cf. C.R. dans le précédent SNTRS-INFO INSERM).

Sur ce sujet il estime que l'essentiel pour lui était d'avoir pu garder le principe d'un rapport fait par les instances (CSS et CS) et non par un groupe d'experts. Après il a précisé qu'il ne fallait pas mythifier l'écrit final, et qu'en tant que direction, il s'appuiera sur ce qu'il lui semble intéressant de retenir, qu'il n'est pas obligé de tout retenir. Il a donc été impossible qu'il se positionne par rapport aux idées avancées.

Nous lui avons posé des questions sur les Unités Régionales de Technologie Avancées. L'idée ne venant pas de lui, il ne pouvait nous préciser ce que cela recouvrait, mais il a réexpliqué qu'il pensait que l'INSERM avait besoin de services communs pour des technologies lourdes ou très sophistiquées au service des unités. Ceux-ci pourraient ne pas être qu'INSERM mais la Direction Générale ne semble pas envisager une implication régionale comme cela est proposé par le Conseil Scientifique. Mr LAZAR voit aussi dans ces services communs une possibilité d'amélioration de la carrière des Ingénieurs en particulier. Sur les post-doc Européens, il a éludé les problèmes de fond : quid de tous les boursiers dans nos laboratoires ?

Sa vision de l'emploi scientifique des chercheurs est la suivante : une intégration dans les cadre chercheur, tôt dans la carrière ; puis une période de mobilité pour les chercheurs, et, en contrepartie, la possibilité pour les laboratoires d'accueillir des européens en stage en étant clair dès le départ qu'il ne faut pas envisager un recrutement à terme pour ceux-ci.

L'accord CNRS-INSERM vient d'être signé, il a été publié dans le SNTRS-INFO INSERM envoyé aux militants.

Il reprend les types des laboratoires :

- Unités mixtes (UNI)
- Unités Développement-Concertation (UDC)
- Unité Fédérées (UFG)
- Unités Affiliées (UAF).

Le Directeur Général a beaucoup insisté sur le fait que ces textes étaient un compromis avec la direction du CNRS qui dans son comportement surtout dans le secteur Sciences de la vie a une vue étroite des intérêts de la recherche en focalisant sur les structures ou les personnels CNRS.

Nous avons regretté que pour les demandes de créations et d'évaluations cela soit la procédure CNRS qui ait prévalu en privilégiant l'avis des directions par rapport à l'avis des instances.

L'accord devrait servir de base mais il va être important d'être vigilants sur la phase concrétisation, en particulier les demandes d'affiliations qui seront certainement assez nombreuses ainsi que sur le maintien des ITA dans leur affectation présentes et qu'il n'y ait pas des pressions externes sur le volontariat dans la mobilité. L'INSERM a pris des dispositions pour que les CSS de printemps puissent examiner les demandes des groupes des laboratoires CNRS.

Dans un deuxième temps nous avons abordé les problèmes "Emploi-Formation-Qualification". Nous avons rappelé à la Direction Générale que la suppression d'emplois d'ITA entraîne des problèmes dans la vie des laboratoires, ou survie, et de plus bloque les promotions et les possibilités des mutations.

Le manque de postes entraîne un développement des ITA sur statut précaire dont nous avons demandé le recensement. Après un premier refus, la Direction Générale a reconnu qu'elle avait tous les éléments permettant d'effectuer ce recensement, mais elle ne s'est pas engagé formellement à nous en faire état. Mr LAZAR s'est par ailleurs félicité d'avoir pu mettre 100 postes aux concours internes pour 1987 au lieu des 57 prévus initialement. Certes, les ITA de l'INSERM ne devront pas, comme au CNRS, muter pour obtenir la reconnaissance de leur qualification. Certes, le rapport postes/ITA déclassés est meilleur à l'INSERM (12,5%), qu'au CNRS (6%). Il n'en reste pas moins que sur 800 déclassés, 100 ITA seulement seront reçus au concours (ce qui, au vu de la précédente campagne, ne signifie même pas que ces 100 ITA seront reclassés à leur bon niveau). De plus subsiste encore une discrimination vis à vis des administratifs pour lesquels la proportion des postes mis au concours est inférieure à celle des Ingénieurs et Techniciens.

Les problèmes de mutations seront abordés au cours de la réunion de bilan prévue fin février.

Comme à chaque rencontre, nous avons abordé le dossier Formation Permanente qui est bloqué depuis 6 mois. Mr DODET se propose à nouveau d'attendre... les conclusions du groupe de travail du Conseil Scientifique (qui réfléchit sur ce thème à l'occasion du Rapport de Conjoncture et Prospective).

Il n'y a toujours pas de projet concret concernant la définition des missions du bureau de Formation Permanente, ni de celle de l'ensemble de la DPAS (Département du Personnel et des Affaires Sociales), en partie à cause du manque de postes d'administratifs selon Mr LAZAR.

Au sujet de la taxation de 150 F par dossier pour les concours Internes et Externes, il nous a été confirmé que cela s'appliquerait aussi à l'INSERM dès l'ouverture des concours au titre de 88. Cela nous paraît inadmissible et, comme pour le CNRS dont la position semble reculer pour les concours internes 87, nous devons faire réagir les personnels en faisant signer massivement la pétition.

Nous avons interrogé l'administration sur les calculs des possibilités d'avancement de classe ou d'échelon examinées par les CAP, et nous avons découvert qu'ils prenaient référence sur un texte de loi général Fonction Publique et non notre décret cadre qui était plus avantageux.

Il nous a annoncé qu'enfin il avait reçu l'accord du Ministre pour que les Indemnités horaires et forfaitaires des administratifs soient au même niveau que celles du CNRS.

Par contre cette mesure s'accompagne de la possibilité de modulation. Inutile d'insister sur la nécessité d'être vigilants et de réagir à toute modulation. Nous avons demandé la transparence sur les montants normaux des indemnités. Ceux-ci, ainsi que le montant des primes pour les Ingénieurs et Techniciens, figurent désormais dans INSERM-ACTUALITES.

Dans l'ensemble il nous est apparu que la direction essayait de sauvegarder plutôt que d'impulser une politique pour l'organisme.

NE PAYEZ PAS UN FRANC DE TROP.

Les meilleurs conseils par 30 spécialistes

VO CGT N°2264 du 18 janvier 1988

VO IMPÔTS

LE GUIDE COMPLET DU CONTRIBUABLE SALARIÉ OU RETRAITÉ

EN VENTE A PARTIR DU 18 JANVIER

20 FRANCS **88**